SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 24 JANVIER 2014

Délibération n° 2014- 01

PRÉFECTURE DU NORD
02 29 JAN. 2014 02
ARRIVÉE

Objet : Vote du Budget Primitif 2014

Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 24 janvier 2014 sous la présidence de Monsieur Daniel PERCHERON, Président du SMIRT,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

Vu l'instruction comptable M14,

DECIDE

D'approuver les chapitres du budget primitif d'administration générale du SMIRT pour 2014 figurant en annexe de la présente délibération, qui présentent respectivement un total de 1 000 000 € de dépenses en fonctionnement et de 342 000 € de dépenses en investissement ainsi que 1 342 000 € de recettes.

Le Président du SMIRT

Daniel PERCHERON

PRÉFECTURE DU NORD
13 29 JAN. 2014 13
ARRIVÉE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 200023505 00015

POSTE COMPTABLE : PAIERIE REGIONALE NORD PAS-DE-CALAIS

M14

(2)

voté par nature

BUDGET (3)

ANNEE 2014

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...)
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	**Jointes**	**Sans objet**
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par préteur		
	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un aute organisme		
	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		
	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		
	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		
	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		
	A2.9 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)		
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements		
	A4 - Etat des provisions		
	A5 - Etalement des provisions		
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		
	A8 - Etat des charges transférées		
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
	B1.2 -Calcul du ratio d'endettement		
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
	B1.6 - Etat des engagements reçus		
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)		
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement		
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les auters communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins ma collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

Syndicat Mixte pour la plateforme multimodale de Dourges	BUDGET

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 *in fine*)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	
.....	

Informations fiscales (N-2) (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. pour la commune (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe professionnelle					
4 Taxes					

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs communales	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal défini à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figure sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L' Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau **du chapitre** pour la section de fonctionnement (1),
- au niveau **du chapitre** pour la section d'investissement (1).
- ~~avec les opérations de l'état III B 3 ;~~
- ~~avec~~ (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (4)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
~~- budgétaires (délibération n° .....du .....).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou ~~cumulé~~ de l'exercice précédent (5).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - L'assemblée délibérante autorise le Président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans les limites suivantes :
Dans la limite de **7,5 %** des dépenses réelles de la section

VI - Le présent budget a été voté (6) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° .....du .....).
(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent"
(6) A compléter par un seul des troix choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 342 000,00	1 342 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 342 000,00	1 342 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	342 000,00	342 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	342 000,00	342 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 684 000,00	1 684 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives e le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieuremen votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et no rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercic précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnnement votés

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'éxécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
011	Charges à caractère général	192 000,00		792 000,00	792 000,00	792 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		**397 000,00**		**997 000,00**	**997 000,00**	**997 000,00**
66	**Charges financières**					
67	**Charges exceptionnelles**	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	**Dotations provisions semi-budgétaires(4)**					
022	**Dépenses imprévues**					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**400 000,00**		**1 000 000,00**	**1 000 000,00**	**1 000 000,00**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	*250 000,00*		*342 000,00*	*342 000,00*	*342 000,00*
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*					
043	*Opé. d'ordre à l 'intérieur de la sect. fonct.(5)*					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***250 000,00***		***342 000,00***	***342 000,00***	***342 000,00***
TOTAL		**650 000,00**		**1 342 000,00**	**1 342 000,00**	**1 342 000,00**
						+
					D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
						=
					TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES	**1 342 000,00**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
70	Produits des services, du domaine et ventes.					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	650 000,00		1 342 000,00	1 342 000,00	1 342 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		**650 000,00**		**1 342 000,00**	**1 342 000,00**	1 342 000,00
76	**Produits financiers**					
77	**Produits exceptionnels**					
78	**Reprises provisions semi-budgétaires(4)**					
Total des recettes réelles de fonctionnement		**650 000,00**		**1 342 000,00**	**1 342 000,00**	**1 342 000,00**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*					
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)*					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		**650 000,00**		**1 342 000,00**	**1 342 000,00**	**1 342 000,00**
						+
					R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
						=
					TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES	**1 342 000,00**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	**342 000,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement

(1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			192 000,00	192 000,00	192 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	250 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		**250 000,00**		**342 000,00**	**342 000,00**	**342 000,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières						
45X-1	**Total des opé. Pour compte de tiers (8)**					
Total des dépenses réelles d'investissemen		**250 000,00**		**342 000,00**	**342 000,00**	**342 000,00**
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)*					
041	*Opérations patrimoniales (4)*					
Total des dépenses d'ordre d'investissement						
TOTAL		**250 000,00**		**342 000,00**	**342 000,00**	**342 000,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	**342 000,00**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement						
10	Dot.,fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...(7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières						
45X-2	**Total des opé. pour le compte de tiers (8)**					
Total des recettes réelles d'investissemen						
021	*Virement de la section de fonctionnement (4)*	*250 000,00*		*342 000,00*	*342 000,00*	*342 000,00*
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)*					
041	*Opérations patrimoniales (4)*					
Total des recettes d'ordre d'investissement		***250 000,00***		***342 000,00***	***342 000,00***	***592 000,00***
TOTAL		**250 000,00**		**342 000,00**	**342 000,00**	**592 000,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	**342 000,00**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	**342 000,00**

(1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire pamanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de de tels travaux effectués sur un exercie antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	792 000,00		792 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	200 000,00		200 000,00
014	Atténuations de produits			
60	*Achats et variations de stocks (3)*			
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00		5 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	3 000,00		3 000,00
68	Dotation aux amortissements et provisions			
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
022	Dépenses imprévues			
023	*Virement à la section d'investissement*		*342 000,00*	*342 000,00*
	Dépenses de fonctionnement - Total	**1 000 000,00**	**342 000,00**	**1 342 000,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**1 342 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	192 000,00		192 000,00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	150 000,00		150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations (reprises)*			
29	*Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)*			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
49	*Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)*			
59	*Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)*			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	**342 000,00**		**342 000,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**342 000,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.
En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	*Production stockée (ou déstockage)*			
72	*Travaux en régie*			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	1 342 000,00		1 342 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	*Transferts de charges*			
	Recettes de fonctionnement - Total	**1 342 000,00**		**1 342 000,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**1 342 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations*			
29	*Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)*			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
49	*Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)*			
59	*Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)*			
010	Stocks			
021	*Virement de la section de fonctionnement*		*342 000,00*	*342 000,00*
024	Produit des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total		**342 000,00**	**342 000,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**342 000,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires
(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9)
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation
En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercie antérieur

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	**Charges à caractère général**	**192 000,00**	**792 000,00**	**792 000,00**
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 000,00	3 000,00
611	Contrats de prestation de service		542 500,00	542 500,00
616	Primes d'assurance	5 000,00	6 000,00	6 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	86 900,00	86 900,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6185	Frais de cloques et séminaires	7 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
62871	Remboursement de frais à la Région	150 000,00	124 600,00	124 600,00
62878	Remboursement de frais à d'autres organismes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**200 000,00**	**200 000,00**	**200 000,00**
6218	Autre personnel exterieur	100 000,00	100 000,00	100 000,00
64131	Rémunérations	72 000,00	72 000,00	72 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	28 000,00	28 000,00	28 000,00
014	**Atténuations de produits**			
65	**Autres charges de gestion courante**	**5 000,00**	**5 000,00**	**5 000,00**
6532	Frais de mission des élus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
656	**Frais de fonctionnement des groupes d'élus**			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		**397 000,00**	**997 000,00**	**997 000,00**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	**Charges financières (b)**			
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**3 000,00**	**3 000,00**	**3 000,00**
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	**Dotations aux provisions (d) (6)**			
022	**Dépenses imprévues (e)**			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		**400 000,00**	**1 000 000,00**	**1 000 000,00**
023	*Virement à la section d'investissement*	***250 000,00***	***342 000,00***	***342 000,00***
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)*			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		***250 000,00***	***342 000,00***	***342 000,00***
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)*			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***250 000,00***	***342 000,00***	***342 000,00***
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		**650 000,00**	**1 342 000,00**	**1 342 000,00**

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**1 342 000,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Diférence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisaton")
(9) Le compte 6815 peut figuer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exerice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	650 000,00	1 342 000,00	1 342 000,00
7472	Région		750 000,00	750 000,00
7473	Département du Nord		55 000,00	55 000,00
7473	Département du Pas de Calais		40 000,00	40 000,00
74758	LMCU		74 000,00	74 000,00
7478	Syndicat Mixte de Transports Artois-Gohelle		20 200,00	20 200,00
7478	Syndicat Intercommunal pour les Transports Urbains de la Région de Valenciennes		14 100,00	14 100,00
74758	Communauté Urbaine Dunkerque Grand Littoral		10 400,00	10 400,00
7478	Syndicat Mixte de Transports du Douaisis		7 900,00	7 900,00
74758	Communauté Urbaine d'Arras		7 100,00	7 100,00
7478	Syndicat Intercommunal des transports urbains de l'Agglomération du Calaisis		5 400,00	5 400,00
74758	Communauté d'Agglomération du Boulonnais		5 400,00	5 400,00
7478	Syndicat Mixte du Val de Sambre		4 800,00	4 800,00
74758	Communauté d'Agglomération de Saint-Omer		3 600,00	3 600,00
74758	Communauté d'Agglomération de Cambrai		2 100,00	2 100,00
	Participations exceptionnelles Centrale SMIRT			
7472	Région		342 000,00	342 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		650 000,00	1 342 000,00	1 342 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		650 000,00	1 342 000,00	1 342 000,00

042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)*			
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)*			
60315	*Variation des stocks des terrains à aménager*			
7133	*Variation des en-cours de production de biens*			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	650 000,00	1 342 000,00	1 342 000,00
			+
RESTES A REALISER N-1 (10)			
			+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 342 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Diférence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations")
(9) Le compte 6815 peut figuer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	**Stocks**			
20	**Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)**		**192 000,00**	**192 000,00**
2031	Frais d'études		192 000,00	192 000,00
204	**Subventions d'équipement versées (hors opérations)**			
21	**Immobilisations corporelles (hors opérations)**	**250 000,00**	**150 000,00**	**150 000,00**
2135	Installations générales, agencements, aménagements de constructions	250 000,00	150 000,00	150 000,00
22	**Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)**			
23	**Immobilisations en cours (hors opération)**			
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	**250 000,00**	**342 000,00**	**342 000,00**
10	**Dotations, fonds divers et réserves**			
13	**Subventions d'investissement**			
16	**Emprunts et dettes assimilées**			
18	**Compte de liaison : affectation à**			
26	**Participations et créances rattachées à des particip.**			
27	**Autres immobilisations financières**			
020	**Dépenses imprévues**			
	Total des dépenses financières			
45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	**250 000,00**	**342 000,00**	**342 000,00**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)*			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	*Opérations patrimoniales (10)*			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	250 000,00	342 000,00	342 000,00
			+
RESTES A REALISER N-1 (11)			
			+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			
			=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			342 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations")
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dêpots et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				
45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	*Virement de la section de fonctionnement*		*342 000,00*	*342 000,00*
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)*			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	*250 000,00*	*342 000,00*	*342 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*250 000,00*	*342 000,00*	*342 000,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	250 000,00	342 000,00	342 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	342 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissemen
(2) cf. Modalités de vote, I-B
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations")
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2014-10

LIBELLE : REALISATION DE LA CENTRALE SMIRT

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
			a		b	b
	DEPENSES			**342 000,00**	**342 000,00**	
20	**Immobilisations incorporelles**			**192 000,00**	**192 000,00**	
2031	Frais d'études			192 000,00	192 000,00	
204	**Subventions d'équipement versées**					
21	**Immobilisations corporelles**			**150 000,00**	**150 000,00**	
2135	Installations générales, agencements, aménagements de constructions			150 000,00	150 000,00	
22	**Immobilisations reçues en affect.**					
23	**Immobilisations en cours**					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	**Subventions d'investissement**		
16	**Emprunts et dettes assimilées**		
20	**Immobilisations incorporelles**		
204	**Subventions d'équipement versées**		
21	**Immobilisations corporelles**		
22	**Immobilisations reçues en affectation**		
23	**Immobilisations en cours**		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financementsi positif	
Besoin de financement si négatif	**342 000,00**

(1) Ouvrir un cadre par opération
(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	FONCTIONNEMENT												
	DEPENSES REELLES												
	Total cumulé des dépenses de fonctionnement										1 342 000,00		1 342 000,00
	Total dépenses de l'exercice										1 342 000,00		1 342 000,00
	Restes à réaliser-reports												
	RECETTES REELLES												
	Total cumulé des recettes de fonctionnement										1 342 000,00		1 342 000,00
	Total des recettes de l'exercice										1 342 000,00		1 342 000,00
	Restes à réaliser-reports												

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	INVESTISSEMENT												
	DEPENSES REELLES												
	Total cumulé des dépenses d'investissement										342 000,00		342 000,00
	Opérations financières												
	Equipements municipaux (2)										342 000,00		342 000,00
	Equipements non municipaux (C/204) (3)												
	Total des dépenses de l'exercice										342 000,00		342 000,00
	Restes à réaliser-reports												
	RECETTES REELLES												
	Total cumulé des recettes d'investissement												
	Recettes de l'exercice										342 000,00		342 000,00
	Restes à réaliser-reports												

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la sructure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
(sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale				Sous-fonction 02 Administration générale			03	04		TOTAL
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres	Justice	Coopération décentralisée, actions européennes et internationales		
										041 Subv. globale	048 Autres actions coop. décent.	
FONCTIONNEMENT												
DEPENSES (3)												
Dépenses de l'exercice												
Restes à réaliser-reports												
RECETTES (3)												
Recettes de l'exercice												
Restes à réaliser-reports												
SOLDE												
INVESTISSEMENT												
DEPENSES (3)												
Dépenses de l'exercice												
Restes à réaliser-reports												
RECETTES (3)												
Recettes de l'exercice												
Restes à réaliser-reports												
SOLDE												

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 1

FONCTION 1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(2)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure					12	TOTAL
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendie, secours	114 Autres services de protection civile	Hygiène et salubrité publique	
FONCTIONNEMENT								
DEPENSES (3)								
Dépenses de l'exercice								
Restes à réaliser-reports								
RECETTES (3)								
Recettes de l'exercice								
Restes à réaliser-reports								
SOLDE								
INVESTISSEMENT								
DEPENSES (3)								
Dépenses de l'exercice								
Restes à réaliser-reports								
RECETTES (3)								
Recettes de l'exercice								
Restes à réaliser-reports								
SOLDE								

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	20 Services communs	Sous-fonction 21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	S/fonction 25
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées				251 Hébergement et restauration scolaires
FONCTIONNEMENT									
DEPENSES (3)									
Dépenses de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE									
INVESTISSEMENT									
DEPENSES (3)									
Dépenses de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE									

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	Sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement				TOTAL
		252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv.ann.	
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES (3)						
Dépenses de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
SOLDE						
INVESTISSEMENT						
INVESTISSEMENT						
DEPENSES (3)						
Dépenses de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
SOLDE						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 3 CULTURE

(2)	Libellé	30 Services communs	Sous-fonction 31 Expression artistique			sf/31 Expr.Art.	Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines			S/Fonction 32	33 Action culturelle
			311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artist.	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel	
FONCTIONNEMENT											
DEPENSES (3)											
Dépenses de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											
RECETTES (3)											
Recettes de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											
SOLDE											
INVESTISSEMENT											
DEPENSES (3)											
Dépenses de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											
RECETTES (3)											
Recettes de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											
SOLDE											

	IV
	A1 - 3

(2)	Libellé	TOTAL
DEPENSES (3)		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser-reports		

RECETTES (3)		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		

DEPENSES (3)		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser-reports		

RECETTES (3)		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		

FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE

(2)	Libellé	40 Services communs	Sous-fonction 41 Sports			Sous-fonction 41 Sports		Sous-fonction 42 Jeunesse		S/Fonction 42	TOTAL
			411 Salles de sports, gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipts sportifs et de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	
FONCTIONNEMENT											
DEPENSES (3)											
Dépenses de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											
RECETTES (3)											
Recettes de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											
SOLDE											
INVESTISSEMENT											
DEPENSES (3)											
Dépenses de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											
RECETTES (3)											
Recettes de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											
SOLDE											

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 5

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 51 Santé			Détail de la sous-fonction 52	Interventions sociales	Interventions sociales 52			TOTAL
		510 Services communs	511 Dispensaires et autres établs sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Serv.à caract. social pour handicap. et inadaptés	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficultés	524 Autres services	
FONCTIONNEMENT										
DEPENSES (3)										
Dépenses de l'exercice										
Restes à réaliser-reports										
RECETTES (3)										
Recettes de l'exercice										
Restes à réaliser-reports										
SOLDE										
INVESTISSEMENT										
DEPENSES (3)										
Dépenses de l'exercice										
Restes à réaliser-reports										
RECETTES (3)										
Recettes de l'exercice										
Restes à réaliser-reports										
SOLDE										

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 6

FONCTION 6 FAMILLE

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES (3)							
Dépenses de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							
RECETTES (3)							
Recettes de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							
SOLDE							
INVESTISSEMENT							
DEPENSES (3)							
Dépenses de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							
RECETTES (3)							
Recettes de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							
SOLDE							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	A1 - 7

FONCTION 7 LOGEMENT

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES (3)						
Dépenses de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
SOLDE						
INVESTISSEMENT						
DEPENSES (3)						
Dépenses de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
SOLDE						

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

		s/f 81 Services urbains					s/f 81 Services urbains		s/f 82Aménagement urbain	
(2)	Libellé	810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ord.ménag.	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie
FONCTIONNEMENT										
DEPENSES (3)							**1 342 000,00**			
Dépenses de l'exercice							1 342 000,00			
011	Charges à caractère général						792 000,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés						200 000,00			
65	Autres charges de gestion courante						5 000,00			
67	Charges exceptionnelles						3 000,00			
023	Virement à la section d'investissement						342 000,00			
Restes à réaliser-reports										
RECETTES (3)							**1 342 000,00**			
Recettes de l'exercice							1 342 000,00			
74	Dotations et participations						1 342 000,00			
Restes à réaliser-reports										
SOLDE										
INVESTISSEMENT										
DEPENSES (3)							**342 000,00**			
Dépenses de l'exercice							342 000,00			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)						192 000,00			
21	Immobilisations corporelles						150 000,00			
Restes à réaliser-reports										
RECETTES (3)							**342 000,00**			
Recettes de l'exercice							342 000,00			
021	Virement de la section de fonctionnement						342 000,00			
Restes à réaliser-reports										
SOLDE										

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

		s/f 82Aménagement urbain							
(2)	Libellé	822 Voirie communales et routes	823 Espaces verts	824 Autres opérations d'aménagt urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécif.de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	TOTAL
	FONCTIONNEMENT								
	DEPENSES (3)								1 342 000,00
	Dépenses de l'exercice								1 342 000,00
011	Charges à caractère général								792 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés								200 000,00
65	Autres charges de gestion courante								5 000,00
67	Charges exceptionnelles								3 000,00
023	Virement à la section d'investissement								342 000,00
	Restes à réaliser-reports								
	RECETTES (3)								1 342 000,00
	Recettes de l'exercice								1 342 000,00
74	Dotations et participations								1 342 000,00
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE								
	INVESTISSEMENT								
	DEPENSES (3)								342 000,00
	Dépenses de l'exercice								342 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)								192 000,00
21	Immobilisations corporelles								150 000,00
	Restes à réaliser-reports								
	RECETTES (3)								342 000,00
	Recettes de l'exercice								342 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement								342 000,00
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE								

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourismes	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
FONCTIONNEMENT									
DEPENSES (3)									
Dépenses de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE									
INVESTISSEMENT									
DEPENSES (3)									
Dépenses de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE									

	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS	A2.1
DETTE POUR FINANCER D'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.2
AUTRES DETTES	A2.3

A2.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR (3)	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
Auprès des organisme de droit privé Caisses de Crédit Agricole Caisse des Dépôts et Consignations Caisses d'Epargne/Crédit Foncier Dexia Crédit Local Société Générale BNP NATEXIS - Banques Populaires Crédit mutuel - CIC Organismes d'assurance (3)					
Auprès des organisme de droit public (3)					
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées) (3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM, ...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites;
(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

A2.2 - DETTE POUR FINANCER L' EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pou autant transfert du contrat.
(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisé à l'article 668.

A2.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restatnte
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices Dettes pour souscription au capital d'une SEM Dettes pour location - ventes Dettes pour location - acquisitions Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A2.4

A2.4 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (4)	Intérêts à payer de l'exercice (5)	% par type de taux selon le capital restant dû au 31/12/N
Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat							
TOTAL							
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat							
TOTAL							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.
(2) Emprunts dont le passage d'un type d' indice à un autre est prédeterminé dans le contrat.
(3) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé ou changement du mode d'amortissement).
(4) Indiquer le niveau du taux après opération d'échange éventuelle. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente
Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année;
(5) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.5

A2.5 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/1/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembour-sements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Indices ou devises pouvant modifer l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en(7) intérêts	en capital	
TOTAL GENERAL																		
163 Emprunts obligataires																		
163 Emprunts obligataires (Total)																		
...																		
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits																		
1641 Emprunts en euros																		
1643 Emprunts en devises (hors zone €)																		
16441 Opérations affférentes à l'emprunt (8)																		
165 Dépôts et cautionnements reçus																		
Total des dépôts et cautionnements reçus																		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières																		
168 Autres emprunts et dettes assimilées																		
1681 Autres emprunts																		
1682 Bons à moyen terme négociables																		
1687 Autres dettes																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel . X pour autre à préciser.
(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.
(3) Indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V post-fixé pour les taux variables
(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...)
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primit
(7) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668
(8) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/1/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembour-sements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)			Indices ou devises pouvant modiifer l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (4)	Index (5)	(6) Taux actuariel	Taux (4)	Index (5)	Niveau de taux		en(8) intérêts	en capital	
Total des dépense au c/ 166 Refinancement de la dette																		
...																		
...																		
...																		
Total des recettes au c/166 Refinancement de la dette																		
...																		
...																		
...																		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/ 166 sont équilibrées.
(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel , X pour autre à préciser.
(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.
(4) Indiquer F pou taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.
(5) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).
(6) Taux annuel, tous frais compris.
(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE INSTRUMENTS DE COUVERTURE ET DE TRESORERIE	A2.7 A2.8

A2.7 - ETAT DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER AU 01/01/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option	Charge et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.
(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

A2.8 - CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.
(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.
(3) Indiquer la date de la délibération de l'aasemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal (l'article L. 2122-2 du CGCT).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)

A2.9

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits
	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours
	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits
	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours
	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits
	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours
	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits
	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours
	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits
	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours
	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros
(F) Autres types de structures	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits
	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours
	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros

	IV
ELEMENTS DU BILAN **METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS** **ETAT DES PROVISIONS** **ETALEMENT DES PROVISIONS**	**A3** **A4** **A5**

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :		
Procédure d'amortissement d'amortissement	**Catégorie de biens amortis**	**Durée (en années)**	
	0		

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux Provisions pour pertes de change Provisions pour garanties d'emprunt Autres provisions pour risques Provisions pour grosses réparations						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations - des stocks - des comptes de tiers - des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux Provisions pour pertes de change Provisions pour garanties d'emprunt Autres provisions pour risques Provisions pour grosses réparations						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations - des stocks - des comptes de tiers - des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immobilisatio de l'équipement ...)

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D					
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C					
16	Emprunts et dettes assimilées (A)				
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	Reversement de dotations et fonds divers				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Transferts entre sections = C+ D					
	Reprises sur autofinancement antérieur © (1)				
	Charges transférées (D) = E + F + G (1)				
	Travaux en régie (E)				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)				
	Stocks et en-cours (G)				

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution (3) D001	CUMUL IV
Dépenses			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes applique par la commune ou l'établissement
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
	Total				

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d				
Ressources propres externes (a)				
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)			
Autres recettes financières (b)				
138	Autres subv. d'invest. Non transf.			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
261	Titres de participation			
27	Autres immobilisations financières (1)			
024	Produits des cessions			
Transferts entre sections (c)				
021	***Virement de la section de fonctionnement (d)***			

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)
Recettes	**III**	**R001**	**R1068**

	Montant
Dépenses financières (IV)	IV
Recettes financières (V)	V
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV **(5)**
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D)(6) (7)	VI + c/2763 + D **(5)**
Résultat hors charges transférées	V-(II+D001)

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes.
(4) Hors comptes 10229,10259 et 1068.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt
(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 rt c/166)

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N 1) (3)	Propositions nouvelles
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie			
166	Refinancement de dette			
	Total			

IV
A6.2

Vote (2)

CUMUL
V

à réaliser

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

(en application de l'article L.2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

.....(1)

A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractèrere général		70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et paticipations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions semi-budgétaures (3)		77	Produits exceptionnels	
014	Atténation de produits		78	Reprises sur provisions semi-budgétaires(3)	
022	Dépenses imprévues		013	Atténuation de charges	
Total des dépenses réelles			**Total des recettes réelles**		

042	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*		*042*	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*	
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.*		*043*	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.*	
023	*Virement à la section d'investissement*				
Total des dépenses d'ordre			**Total des recettes d'ordre**		
TOTAL GENERAL			**TOTAL GENERAL**		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service
(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.2

(en application de l'article L.2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

.....(1)

A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		13	Subventions d'équipement	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées		204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		23	Immobilisation en cours	
26	Particip. et créances rattachées à des particp.		26	Particip. et créances rattachées à des particp.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
Opérations d'équipement n° ...(1 ligne par opé.)					
...					
45..1	Opé. c/ de tiers n° .... (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° .... (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
Total des dépenses réelles			**Total des recettes réelles**		
040	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*		*040*	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*	
041	*Opérations patrimoniales*		*041*	*Opérations patrimoniales*	
			021	*Virement de la section de fonctionnement*	
Total des dépenses d'ordre			***Total des recettes d'ordre***		
TOTAL GENERAL			**TOTAL GENERAL**		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service
(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractèrere général			**Recettes issues de la TEOM**	
			7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
				Dotation et participations reçues	
			74		
012	Charges de personnel et frais assimilés				
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
			70	Prod. Des services, du domaine et vente div.	
65	Autres charges de gestion courante		75	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux provisions (3)		78	Reprises sur provisions (3)	
014	Atténation de produits		013	Atténuation de charges	
022	Dépenses imprévues (3)				
Total des dépenses réelles			**Total des recettes réelles**		
042	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*		*042*	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*	
043	*Opé. d'ordre intérieur de la section*		*043*	*Opé. d'ordre intérieure de la section*	
023	*Virement à la section d'investissement (4)*				
Total des dépenses d'ordre			**Total des recettes d'ordre**		
TOTAL GENERAL			**TOTAL GENERAL**		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT

(2) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			**Souscription d'emprunts et dettes asimilées**	
16...			16...		
	Acquisitions d'immobilisations			**Dotations et subventions reçues**	
20... 21... 22... 23... 26... 27...			10... 13...		
Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)					
	Autres dépenses éventuelles				
10... 13... ...	... ...		20... 21... 22... 23... 26... 27...		
45...1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)				
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
Total des dépenses réelles			**Total des recettes réelles**		
040	***Opé. d'ordre de transfert entre sections***		***040***	***Opé. d'ordre de transfert entre sections***	
041	***Opérations patrimoniales***		***041***	***Opérations patrimoniales***	
023	***Virement à la section d'investissement (4)***		**021**	***Virement de la section de fonctionnement (3)***	
Total des dépenses d'ordre			**Total des recettes d'ordre**		
TOTAL GENERAL			**TOTAL GENERAL**		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT
(2) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :

DEPENSES 0					RECETTES 0				
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/n (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Dépenses nouvelles votées	Total (4)	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes nouvelles votées	Total (4)
					- Financement par le mandant et par d'autres tiers				
					Financement par le mandataire				
					Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour ocmpte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)
(4) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées
Total des recettes = Restes à réaliser N-1 + Recettes nouvelles votées

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)
Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :

DEPENSES 0					RECETTES 0				
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/n (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Dépenses nouvelles votées	Total (4)	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/n (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes nouvelles votées	Total (4)
					- Financement par le mandant et par d'autres tiers				
					Financement par le mandataire				
					Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour ocmpte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)
(4) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées
Total des recettes = Restes à réaliser N-1 + Recettes nouvelles votées

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT 5art. L. 2313-1 6°, L5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembourse-ments (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Année	Profil								Taux (3)	Index (4)	(5)Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital
Totaux généraux																		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Totaux pour les emprunts autes que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Totaux pour les emprunts contractés pour les opérations de logement aidés par l'état																		
Totaux pour les autres emprunts																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel , X pour autres à préciser.
(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.
(3) Indiquer F pour taux fixe,R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.
(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pur l'état annexé au compte administratif.
(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).
(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio del'article L.2252-1 du CGCT	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1) + Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1) + Annuité nette de la dette de l'exercice (2) - Provisions pour garanties d'emprunts		
TOTAL		

(1) Hors opérations visées par l'article L.2552-1 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée Durée contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier Immobilier									
	Mobilier Immobilier									
	Mobilier Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2,N+3, N+4) +'restant cumul.

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rénumération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest.(1)	Somme nettte des parts invest.(2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 1/1/N (budget primitif et supplémentaire) ou au 31/12/N (compte administratif).
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités							
8018 Autres engagements donnés							
Au profit d'organismes publics							
Au profit d'organismes privés							
TOTAL							

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)							
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
8028 Autres engagements reçus							
A l'exception de ceux reçus des entreprises.....							
Engagements reçus des entreprises							

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions ...(2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1 B2.2

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)
2014-10 Centrale SMIRT	11 000 000,00		11 000 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N
2011-marchés billettique , tarification et communication	924 500,00		924 500,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1 B2.2

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP			
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)
	342 000,00	1 600 000,00	9 058 000,00

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP			
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)
331 796,25	450 000,00	142 703,75	0,00

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Chap.	Art. par nature	Libelle de l'article	TCAUE *	TDENS *	TAXE DE SEJOUR	FEDER	Dons et legs grevés d'une affectation	....*
		RECETTES						
		DEPENSES						
		Reste à employer						

(1) Afin d'isoler les recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou les recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

* Ouvrir une colonne par recette grevée d'une affectation spéciale.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
PERSONNELS MIS A DISPOSITION				
Filière administrative				
Un directeur-Adjoint - grade de directeur territorial	A	1	1	
Une assistante de direction - grade adjoint administratif de 1ère classe	C	1	1	
TOTAL Personnel mis à disposition		2	2	
Directeur ou Directrice filière administrative : administrateur, directeur territorial ou attaché principal ou technique : ingénieur, ingénieur en chef de classe normale ou exceptionnelle, à défaut contractuel	**A**	**1**	**0**	
Directeur adjoint ou directrice adjointe filière administrative : administrateur, directeur territorial ou attaché principal ou technique : ingénieur, ingénieur en chef de classe normale ou exceptionnelle, à défaut contractuel	**A**	**1**	**0**	
Chargé de mission expert filière administrative : directeur territorial ou attaché principal ou attaché ou technique : ingénieur, ingénieur principal à défaut contractuel	**A**	**2**	**0**	
Assistant(e) administratif(ve) et financier(e) filière adminitrative : rédacteur chef, rédacteur principal, rédacteur	**B**	**1**	**0**	
Secrétaire -Assistante de direction filière administrative : agent administratif, adjoint admninistratif, adjoint admninistratif principal	**C**	**1**	**0**	
TOTAL		**6**	**0**	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995
(2) Catégories : A, B ou C.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
TOTAL GENERAL				

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

S : Social (dont aide sociale)

Ms : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 Janvier 1984)

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts.

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-1 : article 3, 1er alinéa : *remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...) ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi.*

3-2 : article 3, 2éme alinéa : *besoin saisonnier ou occasionnel.*

3-3 : article 3, 4éme alinéa : *emplois permanents à temps non complet (- 31H30) dans les communes de - 2000 habitants.*

38 : article 38 : *travailleurs handicapés catégorie C.*

47 : article 47.

110 : article 110.

A : autres (préciser).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;
(2) Indiquere la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressé ...)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autre organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait pr TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS CE Régies personnalisées					

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie àseule autonomie financière Lotissement Service social et médico-social					

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ETSIGNATURES	D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil syndical	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil syndical	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	.....	..... %	%	%		..... %
TFPB	SANS OBJET					..... %
TFPNB						..... %
CFE						
TOTAL	.....	..... %			.....	..... %

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice .....33.....
Nombre de membres présents .....19.....
Nombre de suffrages exprimés ...20.....
VOTES : Pour .....20.....
Contre .....0.....
Abstentions ...0.....

Date de convocation : 9/1/2014

Présenté par le .....PRESIDENT.....(1),
A .....LILLE..... le.....24/01/2014.....
Le .....PRESIDENT.....(1),
Délibéré par .....CONITE SYNDICAL.....(2), réunion en session .....
A .....LILLE....., le...24/01/2014.....

Les membres du conseil syndical (2)

Le Président du SMIRT

Daniel PERCHERON

Certifié exécutoire par .....PRESIDENT.....(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/01/2014..., et de la publication le 29/01/2014
A .....LILLE....., le 28/01/2014

Le Président du SMIRT

Daniel PERCHERON

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.